

La commune va embaucher quatre apprentis dès la rentrée

L'embauche, dès la prochaine rentrée, de quatre apprentis travaillant pour la commune de Guénange a été actée lors du dernier conseil municipal. Du matériel d'intervention a aussi été acquis et complétera l'arsenal de la police municipale.

Le Républicain Lorrain - 05 déc. 2024 à 18:28 - Temps de lecture : 2 min

|



Les nombreux espaces verts sur le parvis de l'hôtel de ville seront idéals pour la formation de l'apprenti en aménagement paysager.

Lors du dernier conseil municipal, sur proposition du maire, Pierre Tacconi, les élus ont validé l'accueil d'apprentis au sein de la collectivité. Ainsi quatre postes seront ouverts dès la rentrée pour la conclusion de contrats d'apprentissage.

Le premier consiste en la préparation d'un BTS aménagements paysagers au sein des espaces verts, le second un BTS bâtiment dans le service du même nom, le suivant concerne un master MOSS qui prépare aux postes d'encadrement et de direction dans des structures - privées ou publiques - des secteurs sanitaires et sociaux. Et enfin au sein des services scolaires, un apprenti CAP SAPVER qui permet de postuler vers de nombreuses activités, : aide-soignant, aide à domicile, aide médico-psychologique (AMP), ou encore animateur, auxiliaire de vie sociale. Le maître d'apprentissage bénéficiera d'une bonification indiciaire de 20 points et du temps nécessaire pour exercer cette mission.

Du matériel pour la police intercommunale

La police intercommunale, devant intervenir sur les communes de Kédange, Bettelainville, Buding, Inglange, Luttange et Metzerrésche avait été actée en mars 2023 ; mais dès juin 2024 le projet avait été annulé. Cependant les matériels nécessaires à cette fonction avaient été achetés. Les élus guénangeois se sont donc portés acquéreurs d'un taser, d'une caméra piétonne, de menottes, d'une matraque télescopique et de divers matériels spécifiques à la fonction qui viendront compléter l'arsenal à la disposition de la police municipale. Dans le même ordre d'idée, la convention de mise à

disposition de la police municipale avec les communes de Bousse, Bertrange et Rurange a été renouvelée pour 3 ans.

Afin de garantir un équilibre entre les différents groupes scolaires de la commune, une modification de la carte scolaire a été votée pour rattacher trois rues à l'école maternelle des Capucines afin d'en garantir les effectifs.

Pour conclure, diverses subventions ont été votées pour les clubs sportifs et les établissements scolaires.